Embrasser ses doigts

La déclaration suivante a été faite récemment :

Quant au fait d'embrasser les pouces et de se frotter les yeux, le hadith nous dit que Abu Bakr et les Sahâba le faisaient et nous faisons aussi cela. Il est dit dans le hadith que quiconque le fait sera préservé du feu de l'enfer. Qui vous a dit que cela n'était permis en islam ?

Le hadith auquel il est fait référence est rapporté dans *'Musnad Al-Firdaws'* de Ad-Daylami, qu'Allah lui fasse miséricorde. En voyant cette action d'Abû Bakr, le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) est supposé avoir dit :

« Quiconque fait ce que mon ami aimé a fait alors mon intercession lui sera permise » **Cependant ce hadith n'est pas authentique.**

Al-Hafidh As-Sakhawi (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans son *'Maqasid Al-Hassana*' [p. 450 n°1021], « il n'est pas authentique. » Il continue alors à mentionner des narrations diverses de personnalités diverses et se conclut : « Et il n'y a rien d'authentique attribué au prophète. »

Parmi ces narrations il en mentionne une de Khidr qui dit que quiconque fait cela ne sera jamais aveugle ou ne sera affligé d'une infection de l'œil.

As-Sakhawi juge qu'il est *munqati`* et que son isnad contient des narrateurs inconnus. Al-Ijluni mentionne aussi ces deux hadith dans *'Kashf AlKhafa'*[2/206no. 2296] et il cite les mots de As-Sakhawi complètement.

Mulla Ali Al-Qari cite ces deux hadith dans *'Mawdu'atal-Kubra'* [n°435] et approuve de nouveau les susdits mots de As-Sakhawi. Il déclare aussi que : « si cela est authentique d'Abû Bakr, cela est suffisant pour l'utiliser... cependant l'authenticité de la narration d'Abu Bakr doit être prouvée »

De la même façon ibn Tahir dans *'At-Tadhkira'* a déclaré qu'il n'était pas authentique comme mentionné par As-Shawkani dans *'Ahadith Al-Mawdu'a'*.

Aussi Al-Albani dans *'Ad-Da'ifa'* [n°73] déclare que le hadith n'est pas authentique.

Et Allah est plus Savant.

Article tiré du site troid.org

Compilé par Abu Rumaysa

Traduit en français par les salafis de l’Est